



Livret action de formation

BP JEPS « Animation Sociale »



CFPPA du Morvan

Rue Pierre Mendès France
58120 CHATEAU-CHINON
: 03.86.79.49.30
Fax : 03.86.79.44.93

mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr



Sommaire

A.Le contenu de la formation.....	3
1.Les objectifs visés.....	3
2.Les modalités pédagogiques.....	3
3.Les ressources pédagogiques à disposition.....	3
B.L'organisation de la formation.....	3
1.Le cadre institutionnel.....	3
2.La durée de l'action exprimée a minima en heures (stages et entreprises).....	3
3.L'individualisation du dispositif.....	3
4.Les personnes ressources (organigramme + référents pédagogiques + référent handicap + référents administratifs).....	3
5.Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL (délégués).....	3

A. Le contenu de la formation

1. Les objectifs visés :

- Acquérir les compétences d'animation
- Améliorer les aptitudes à animer
- Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics
- Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle
- Développer des compétences en animation sociale
- Répondre aux besoins

2. Les modalités pédagogiques :

En Centre ;

BLOC1/UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure				
Bloc1	module	Contenus en Centre de Formation	Intervenants	Heures
238 heures en centre	M1-1 Accueil Communication 80,5h	Accueil /Positionnement/Bilan	Pascal R/Béatrice M	14h
		Communication écrite et argumentation/TRE	Pascal PIEDS FERRES	14h
		FOAD		14h
		Positionnement informatique	Marese OUTREQUIN	3,5h
	M1-2 Contexte professionnel 70h	Communication informatique et bureautique	Marese OUTREQUIN	21h
		FOAD		14h
		Les structures d'animation (collectivités, associations...) cadre général	Béatrice MOREL	17,5h
		Droit du travail, conventions collectives, conditions de travail	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Présentation de sa structure	Pascal ROUSSEL	7h
		Sociologie de la famille	Intervenants DE	3,5h
	M1-3 Immersion Certification 17,5h	Préparation à l'alternance	Pascal ROUSSEL	10,5h
		Journées formateurs référents	Béatrice M/Pascal R	28h
	M1-4 Connaissance des publics 70h	Découverte autres structures et autres publics	immersion	14h
		Certification		3,5h
		Public adultes/familles	Eric TESNIER	7h
		Public en situation de handicap	Dominique GIRARD	21h
		Public porteur de handicap et insertion	Frédéric LAVALETTE	7h
		Publics socialement défavorisés	Dominique OVIDE FCS58	7h
		Public enfance-jeunesse	Professionnel	7h
	Public personnes âgées	Martine MATHIEU	10,5h	
Public migrants – histoire, cause, situation, prise en charge de l'immigration en France	Nadia ABADI	3,5h		

BLOC2/UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Bloc 2	modules	Contenus en Centre de Formation	Intervenants	Heures
133 heures en centre	M2-1 Concevoir un projet d'animation 49h	Etude de territoire , organisation administrative, institutionnelle	Pascal PIEDS FERRES	10,5h
		Comprendre, analyser et créer un budget	Léla PINCHON	14h
		Certification	Evaluateurs	3,5h
		Préparation épreuves certificatives	B MOREL	14h
		Développement durable	Pascal PIEDS FERRES	3,5h
	M2-2 Méthodologie de Projet 84h	Le projet dans son environnement	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Conception du projet/ évaluation/ communication. Etude de la méthodologie de projet	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Organisation et définition des objectifs	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Mise en œuvre du projet , avec son cycle d'animation	Pascal PIEDS FERRES	28h
		Evaluation et rédaction du dossier final	Pascal ROUSSEL	35h

BLOC3/UC3 Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

UC3	module	Contenus en Centre de Formation	Intervenants	Heures
136,5 heures en centre	M3-1 Organiser et gérer son action 38,5h	Connaissance de soi/dynamique de groupe	Maryline THAVOT	14h
		Analyse de la pratique professionnelle	Maryline THAVOT	21h
		L'équipe pluridisciplinaire	Frédéric LAVALETTE	3,5h
	M3-2 Encadrer un groupe 45,5h	Fiche de séance d'animation (de l'identification des besoins aux outils d'évaluation) Rédaction de fiches de séances et mise en œuvre	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Pédagogie de l'animation sociale Préparation de la certification	Marielle CARENZI DUVAL Béatrice MOREL	14h 3,5h
		Posture de l'animateur (poser sa voix, occuper l'espace) et communication	Bénédicte AUBAILLY	14h
		Prévention des risques et sécurité des publics	Stéphanie MASSARI	7h
	M3-3 Gérer les conflits 28h	Gestion de groupe/des conflits (régulation non violente)	Béatrice MOREL	28h
	M3-4 Accueillir les publics 24,5h	Sociologie : individu/familles/autonomie	Charlys BLONDEAU	7h
		Projet de vie individuel	Martine MATHIEU	10,5h
		Projet insertion et PAI	Frédéric LAVALETTE	3,5h
		Autonomie des personnes (grille AGIRR)	Martine MATHIEU	3,5h

BLOC4/UC4 - Mobiliser ,les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Bloc 4	modules	Contenus en Centre de Formation	Intervenants	Heures
150,5 heures en centre	M4-1 Connaissance du secteur professionnel 31,5h	Présentation et définition du métier d'animateur social	Frédéric LAVALETTE	3,5h
		Actions et rôles des différents acteurs du territoires Rôles, missions et compétences des partenaires	Pascal PIEDS FERRES	21 h
		Philosophie de l'action sociale, citoyenneté, lien social	Dominique OVIDE (FCS58)	7h
	M4-2 Outils et techniques d'animation 84h	Outils et techniques de l'animation sociale, évaluation d'action	Béatrice MOREL	21h
		Outils d'animation, jeux, musique...	Intervenants	28h
		Option technique d'animation avec attestation de compétences	Intervenants	35h
	M4-3 Législation et réglementation 35h	Education Populaire, démarche participative, droits de l'enfant, laïcité	Béatrice MOREL	17,5
		Législation, réglementation et sécurité liées aux activités	Frédéric LAVALETTE	7h
		Contraintes réglementaires, loi 2002	Frédéric LAVALETTE	7h
		Préparation aux épreuves certificatives	Béatrice MOREL	3,5h

En Entreprise ;

Alternance		Missions, contenus en structure
24 octobre au 09 décembre 2022	Période 1 140 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'organisation et le fonctionnement de son secteur d'activité - Réaliser ou s'approprier l'organigramme de sa structure et s'y situer - Participer aux réunions de travail - Repérer le statut juridique de sa structure - Développer un exemple de lien entre une action concrète menée par le stagiaire et une mission générale de la structure - Repérer les partenaires principaux de sa structure et en quoi ils sont partenaires <p><i>Prendre en compte les caractéristiques du public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer et décrire votre public: ses comportements, ses besoins, ses caractéristiques sociales, culturelles.. <p><i>Réaliser et mettre en œuvre des activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la conception et la préparation d'activités à l'aide d'une fiche pédagogique pour <u>au moins deux activités</u> - Choisir des objectifs adaptés au public ciblé - Commencer à répertorier les outils, supports techniques utilisés - Pour ces activités noter-en les exigences réglementaires et de sécurité à prévoir et à respecter

Alternance		Missions, contenus en structure
09 janvier au 31 mars 2023	Période 2 280 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire - Participer aux réunions de travail , particulièrement pour la réflexion et la validation du projet du stagiaire et réaliser un compte rendu - Faire valider le projet d'animation (grandes lignes) par le tuteur et/ou la direction <p><i>Prévoir la communication de ses activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser le schéma de communication de vos activités et envisager un support - Réaliser et mettre en œuvre des activités d'animation sociale - Rédiger le document présentant son cycle d'animation au sein d'un projet - Formaliser dans ce cadre la conception et la préparation d'une activité à l'aide d'une fiche pédagogique pour la mise en situation professionnelle <p><i>-Réaliser et mettre en œuvre des activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la conception et la préparation d'activités à l'aide d'une fiche pédagogique pour au moins deux activités - Prévoir le cycle d'animation à réaliser dans le cadre d'un projet , en prévoyant une pédagogie adaptée au public

Alternance		Missions, contenus en structure
10 avril au 09 juin 2023	Période 3 182 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux différentes réunions de travail - Travailler en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, prévoir ses activités en lien avec l'activité de la structure - Réaliser un budget de son projet d'animation, en lien avec les moyens financiers de la structure <p><i>Prendre en compte les caractéristiques du public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer et décrire le public rencontré lors des journées d'immersion, réaliser une fiche par structure visitée <p><i>Conduire le projet d'animation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les étapes du projet - Procéder aux régulations et adaptations nécessaires - Encadrer le groupe dans une démarche bienveillante, favorisant la participation des personnes et le vivre ensemble. - Communiquer sur son projet

L'organisme de formation répond à la sollicitation de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et propose dans un dossier d'habilitation les modalités de la formation. Un jury régional de cette formation est constitué par la DRJSCS qui statue sur la pertinence du dossier et sur le plan de certification. Son rôle est aussi d'entériner les propositions des commissions d'évaluation des épreuves certificatives.

Le BPJEPS s'articule en 4 UC (unités capitalisables). Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire de valider les 4 UC, individuellement. Chaque UC est formulée en OI (objectifs d'intégration) qui se décomposent eux-mêmes en OI de premier rang. L'organisme de formation choisit ensuite quels objectifs opérationnels il vise pour atteindre ce qu'il attend de la compétence professionnelle visée. Ses choix orientent le ruban pédagogique (ou progression pédagogique de l'apprentissage) et les critères d'évaluation des épreuves certificatives qu'il propose au jury régional.

Le processus d'apprentissage est construit en tenant compte des périodes d'alternance. En effet, pendant un cursus BPJEPS, la durée de l'alternance doit être à peu près équivalente à la durée de l'enseignement en centre de formation. Pendant chacune des périodes, l'organisme de formation pose des objectifs d'intégration que le stagiaire doit atteindre. Chaque formateur et chaque tuteur assure sa mission de formation en adéquation avec les objectifs qui sont signifiés dans le livret de suivi

Référentiel de compétences : OI généraux

2 UC transversales portant sur des compétences acquises définitivement	UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure OI1-1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle OI1-2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté OI1-3 : Contribuer au fonctionnement d'une structure
	UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure OI 2-1 : Concevoir un projet d'animation OI2-2 : Conduire un projet d'animation OI2-3: Évaluer un projet d'animation
2 UC de la spécialité portant sur des compétences spécifiques	UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale OI3-1 : Organiser, gérer et évaluer les activités OI3-2:Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale OI3-3:Accueillir les publics
	UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale OI4-1 : Situer son activité d'animation sociale dans un territoire OI4-2:Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale OI4-3 : Conduire les activités d'animation sociale

Modalités d'évaluation : processus de certification

NOM EPREUVE, N° UC concernées	NATURE ET DUREE DES EPREUVES *	COMMISSIONS D'EVALUATION	LIEUX	DATES ou PERIODE D'EVALUATION
EPREUVE 1 UC 1 et UC2	→ Document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation , dans la structure d'alternance, proposant des activités d'animation sociale → Exposé oral (20 minutes maximum) → Entretien avec les évaluateurs (20 minutes)	1. Formateurs 2. Professionnel (figurant sur la liste)	CFPPA de Challuy CFPPA du Morvan	Épreuve initiale 26 juin 2023 Épreuve de rattrapage 28 juillet 2023
EPREUVE 2 Mise en situation professionnelle UC3 et UC4	→ Document écrit (environ 20 pages) présentant le territoire de la structure et son cycle d'animation intégré dans un projet. Ce projet est mis en œuvre dans la structure d'alternance proposant des activités d'animation sociale , prenant en compte les démarches d'éducation populaire. → Mise en situation professionnelle : le candidat conduit une séance d'animation (durée 45mn minimum et 60mn maximum) en lien avec le projet d'animation sus-mentionné auprès d'un groupe dans sa structure d'alternance → Entretien avec les évaluateurs : (45 minutes maximum dont 15mn de présentation par le candidat) portant sur le document et la séance d'animation	1. Professionnel (figurant sur la liste) 2. Professionnel (figurant sur la liste)	Structure d'alternance	Epreuve initiale entre le 20 et le 31 mars 2023 Rattrapage entre le 11 et le 21 avril 2023

Formateurs et intervenants

Prénom NOM	Domaines d'intervention	Statut / Organisme	Qualifications / Métier
Pascal ROUSSEL	Coordinateur / formateur Prépa à l'alternance Journées référents /formateurs Méthodologie de projet	Coordinateur / Formateur au CFPPA du Morvan	BEATEP / BTS VPT Coordinateur Pôle Animation
Béatrice MOREL	Formatrice Connaissance de l'environnement institutionnel et des partenaires Éducation populaire, citoyenneté, droit de l'enfant... Organisation institutionnelle des territoires Gestion des conflits Les structures d'animation, le cadre associatif	Formatrice au CFPPA du Morvan	DEUST "Sports et Loisirs", BAFD Formatrice en gestion non violentes des conflits
Marielle CARENZI DUVAL	Formatrice Outils de l'animation	Formatrice au CFPPA du Morvan	Maîtrise d'écologie
Pascal PIEDS FERRES	Formateur Communication écrite et argumentation / TRE Droit du travail ; convention collective, paie... Présentation de sa structure Etude de territoires Méthodologie de projet Acteurs du territoire et partenariat	Formateur au CFPPA du Morvan	DEJEPS
Maryline THAVOT	Dynamique de groupe, connaissance de soi Analyse de la pratique	Prestataire	Psychologue
Bénédicte AUBAILLY	Dynamique de groupe, connaissance de soi	Prestataire	BEATEP Directrice Compagnie VABENE - Actrice
Charlys BLONDEAU	Sociologie de la famille	Vacataire	DESJEPS
Dominique GIRARD	Connaissance du public en situation de handicap Le rôle de l'animateur auprès de ces publics	Vacataire	BESAPT En cours DEJEPS Éducateur sportif ADAPEI
Dominique OVIDE	Droit du travail Présentation des centres sociaux Philosophie de l'action sociale	Vacataire Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre	DESS Actions sociales Délégué départemental fédération des centres sociaux de la Nièvre
Arnaud BEUGNON	Musique et animation	Vacataire	Éducateur Spécialisé, Musicien
Frédéric LAVALETTE	Connaissance des publics Rôle de l'animateur Social Equipe pluridisciplinaire	Vacataire / Foyer De Marigny (58)	DEJEPS Animation sociale
Martine MATHIEU	Connaissance des publics âgées	Vacataire	DEJEPS
David DEMOULIN	L'animation par le jeu	Prestataire	BPJEPS Le Conservatoire du Jeu

3. Les ressources pédagogiques à disposition :

CDI, CDR, salle informatique, documentation

B. L'organisation de la formation

1. Cadre institutionnel :

Formation habilitée par la **D**élégation **R**égionale **A**cadémique à la **J**eunesse, à l'**E**ngagement et aux **S**ports de **B**ourgogne **F**ranche **C**omté préparant au diplôme **B**PJEP**S** **A**S.

2. Durée de l'action :

Durée de l'action



1239 heures

Organisation pédagogique



Formation continue, en alternance :

- 658 heures en centre
- 581 heures en entreprise

4 Blocs de compétences répartis en module de formation.

Conditions d'accès



- Avoir + de 18 ans
- posséder un diplôme de 1^{er} secours (PSC1 ou SST)
- justifier d'au moins 200 heures d'expérience dans ce domaine ou être titulaire d'un diplôme permettant l'accès

Calendrier Prévisionnel de l'alternance

SEPTEMBRE 2022			OCTOBRE 2022			NOVEMBRE 2022			DECEMBRE 2022			JANVIER 2023			FEVRIER 2023			MARS 2023			AVRIL 2023			MAI 2023			JUN 2023		
			Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise		Centre	Entreprise	
J 1			S 1			M 1	Toussaint	J 1		7	D 1	Jour de l'an	M 1	7		M 1	7		S 1			L 1	Fête du Travail	J 1		7			
V 2			D 2			M 2	7	V 2		7	L 2	7	J 2	7		J 2	7		D 2			M 2		7	V 2		7		
S 3			L 3	7		J 3	7	S 3			M 3	7	V 3	7		V 3	7		L 3	7		M 3		7	S 3				
D 4			M 4	7		V 4	7	D 4			M 4	7	S 4			S 4			M 4	7		J 4		7	D 4				
L 5			M 5	7		S 5		L 5		7	J 5	7	D 5			D 5			M 5	7		V 5		7	L 5		7		
M 6			J 6	7		D 6		M 6		7	V 6	7	L 6		7	L 6	7		J 6	7		S 6			M 6		7		
M 7			V 7	7		L 7	7	M 7		7	S 7			M 7		7	M 7	7		V 7	7		D 7			M 7		7	
J 8			S 8			M 8	7	J 8		7	D 8			M 8		7	M 8	7		S 8			L 8	Victoire 1945	J 8		7		
V 9			D 9			M 9	7	V 9		7	L 9		7	J 9		7	J 9	7		D 9	Pâques		M 9		7	V 9		7	
S 10			L 10	7		J 10	7	S 10			M 10		7	V 10		7	V 10	7		L 10	Landi de Pâques		M 10		7	S 10			
D 11			M 11	7		V 11	Armistice	D 11			M 11		7	S 11			S 11			M 11		7	J 11		7	D 11			
L 12			M 12	7		S 12		L 12	7		J 12		7	D 12			D 12			M 12		7	V 12		7	L 12	7		
M 13			J 13	7		D 13		M 13	7		V 13		7	L 13		7	L 13		7	J 13		7	S 13			M 13	7		
M 14			V 14	7		L 14	7	M 14	7		S 14			M 14		7	M 14	7		V 14		7	D 14			M 14	7		
J 15			S 15			M 15	7	J 15	7		D 15			M 15		7	M 15	7		S 15			L 15	7		J 15	7		
V 16			D 16			M 16	7	V 16	7		L 16		7	J 16		7	J 16	7		D 16			M 16	7		V 16	7		
S 17			L 17		7	J 17	7	S 17			M 17		7	V 17		7	V 17	7		L 17		7	M 17	7		S 17			
D 18			M 18		7	V 18	7	D 18			M 18		7	S 18			S 18			M 18		7	J 18	Ascension		D 18			
L 19			M 19		7	S 19		L 19	7		J 19		7	D 19			D 19			M 19		7	D 19	Centre fermé		L 19	7		
M 20			J 20		7	D 20		M 20	7		V 20		7	L 20		7	L 20			M 20		7	S 20			M 20	7		
M 21			V 21		7	L 21	7	M 21	Centre fermé		S 21			M 21		7	M 21			M 21		7	D 21			M 21	7		
J 22			S 22			M 22	7	J 22	Centre fermé		D 22			M 22		7	M 22			M 22		7	S 22			L 22	7		
V 23			D 23			M 23	7	V 23	Centre fermé		L 23	7		J 23		7	J 23			M 23		7	D 23			M 23	7		
S 24			L 24	7		J 24	7	S 24			M 24	7		V 24		7	V 24			M 24		7	L 24	7		M 24	7		
D 25			M 25	7		V 25	7	D 25	Noël		M 25	7		S 25			S 25			M 25		7	J 25	7		D 25			
L 26			M 26	7		S 26		L 26	Centre fermé		J 26	7		D 26			D 26			M 26		7	V 26	7		L 26	7	Eval UC&2	
M 27			J 27	7		D 27		M 27	Centre fermé		V 27	7		L 27	7		L 27			M 27		7	J 27	7		S 27			
M 28			V 28	7		L 28	7	M 28	Centre fermé		S 28			M 28	7		M 28			M 28		7	V 28	7		D 28	Pentecôte		
J 29	7		S 29			M 29	7	J 29	Centre fermé		D 29						M 29			M 29		7	S 29			L 29	L.Pentecôte		
V 30	7		D 30			M 30	7	V 30	Centre fermé		L 30	7					J 30			M 30		7	D 30			M 30		7	
L 31				Centre fermé				S 31			M 31	7					V 31			M 31		7				M 31		7	

3. L'individualisation du dispositif :

Des allègements de formation peuvent également être accordés aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué .

4. Les personnes ressources :

Directrice de l'EPLEFPA	Michèle LEBLANC- ALBAREL	Responsable de l'ensemble de l'établissement, signataire des conventions financières et de stage, responsable financier, autorité, conseil de discipline
Directeur du CFPPA	Dominique LEFEBVRE	Responsable du Centre par délégation de l'Ordonnateur
Coordinateur de la Formation	Pascal ROUSSEL	Suivi du parcours de formation
Référente Administrative	Sandrine MALLET	Gestion des dossiers de rémunération, des absences, des heures...
Référent Handicap	Mireille GALLOIS	Aménagement parcours de formation
Référent Mobilité	Béatrice MOREL	Aide à la mobilité
Référent Qualité	Isabelle BOUCHOUX	Démarche qualité du centre

5. Représentation des stagiaires :

Pour chacune des actions de formation mentionnées au 3° de l'article L. 6352 4 prenant la forme de stages collectifs (actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents heures), il est procédé simultanément à l'élection **d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours**. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

Le scrutin se déroule pendant les heures de la formation. Il a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.



Table des matières

A.Le contenu de la formation.....	3
1.Les objectifs visés.....	3
2.Les modalités pédagogiques.....	3
3.Les ressources pédagogiques à disposition.....	3
B.L'organisation de la formation.....	3
1.Le cadre institutionnel.....	3
2.La durée de l'action exprimée a minima en heures (stages et entreprises).....	3
3.L'individualisation du dispositif.....	3
4.Les personnes ressources (organigramme + référents pédagogiques + référent handicap + référents administratifs).....	3
5.Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL (délégués).....	3